

Suite de la page 14



Kay de Louisiane (à gauche) lit la légende de Cape Saint Mary. Joseph Jacquard, président de l'AAMS, est à droite.
(Photos : Marie Rundquist)



Des participants lors de la session de questions et réponses avec Paul Tufts.



La plus jeune invitée.



Alyre Thériault avec Clara de Louisiane.

Un sondage pour définir le territoire de l'Acadie : En ligne jusqu'au 3 août

BOUCTOUCHE, (N.-B.) La Commission sur le territoire et la toponymie, créée en mai par le projet de l'Assemblée nationale de l'Acadie, a lancé le 4 juillet 2019 un sondage en ligne portant sur le territoire de l'Acadie. Les résultats de cette recherche l'aideront à mieux définir le territoire de l'Acadie du Canada atlantique et à recommander éventuellement des mesures visant à afficher cette identité acadienne et francophone.

Parmi les sujets traités dans le sondage, on y retrouve des questions portant sur l'ancienne Acadie (de 1604 au Grand Dérangement), les « régions acadiennes » et les « centres de vie française », qui se réfèrent aux communautés où vivent une importante minorité acadienne et francophone. Les personnes âgées de 16 ans et plus, nées en Acadie ou habitant l'Acadie du Canada atlantique, sont invitées à y répondre d'ici le 31 août en se rendant au site web du projet de l'Assemblée nationale

de l'Acadie (<https://anacadie.ca/>) ou à l'adresse du sondage (<https://www.sondageonline.com/s/40c1836>)

L'Acadie du Canada atlantique éprouve parfois des difficultés à décrire son territoire. Bien que les régions acadiennes soient assez bien définies, l'absence d'un territoire administratif officiel, comme c'est le cas au Québec, tend à limiter la perception. L'isolement de certaines régions, à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve

par exemple, vient également ajouter une dimension de morcellement à cette identité.

« Notre travail consiste à permettre à l'Acadie de mieux s'identifier à son territoire », souligne Ghislaine Foulem, coprésidente de la Commission sur le territoire et la toponymie. « Il est très important pour nous de sonder la population sur cet enjeu et nous souhaitons donc que la population soit nombreuse à répondre à cet appel. »

Le projet de l'Assemblée nationale de l'Acadie s'inscrit dans une démarche de continuité historique pour le peuple acadien et autour d'une vision d'une « Acadie française, prospère, en santé, heureuse et en paix, ouverte sur le monde et autonome sur son territoire ». Le projet est administré par l'organisme à but non lucratif Nation Prospère Acadie Inc., incorporé en 2018 et établi au Nouveau-Brunswick.